



PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE LA MOTTE  
COMTÉ D'ABITIBI-OUEST

## PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE

DU 12 MAI 2014

Séance ordinaire du Conseil de cette Municipalité, tenue à la salle des délibérations, ce douzième jour de mai, de l'an deux mille quatorze, à dix-neuf heures trente, sous la présidence de monsieur René Martineau.

SONT PRÉSENTS :	René	Martineau	Maire
	Mariette	Savard	Conseillère (1)
	Marcel	Masse	Conseiller (2)
	Bertrand	Francoeur	Conseiller (3)
	Jocelyne	Wheelhouse	Conseillère (4)
	Marcel	Bourassa	Conseiller (5)
	Marie-Hélène	Massy-Émond	Conseillère (6)

Tous membres du conseil et formant quorum.

Madame Rachel Cossette, directrice générale et secrétaire-trésorière, est également présente.

**OUVERTURE** La séance est ouverte à 19h30 par monsieur René Martineau, maire de La Motte.

### 14-05-070 **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

IL EST PROPOSÉ par madame Mariette Savard, appuyé par monsieur Marcel Bourassa et unanimement résolu, que l'ordre du jour soit adopté en ajoutant le point 6,1 *Correspondance Bibliothèque* et tout en laissant l'item *affaires nouvelles* ouvert.

ADOPTÉE

### 14-05-071 **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 14 AVRIL 2014**

IL EST PROPOSÉ par monsieur Bertrand Francoeur, appuyé par monsieur Marcel Masse et unanimement résolu, que le procès-verbal de la séance ordinaire du 14 avril 2014 soit et est adopté tel que présenté.

ADOPTÉE

### **DEMANDE DES COMITÉS ET INTERVENTIONS DU PUBLIC**

### 14-05-072 **COMITÉ D'HORTICULTURE – SUPPORT FINANCIER**

IL EST PROPOSÉ par monsieur Bertrand Francoeur, appuyé par Madame Marie-Hélène Massy-Émond et unanimement résolu, d'autoriser le versement d'une aide financière de cinq cents dollars (500 \$) au comité d'Horticulture de La Motte en soutien aux aménagements paysagers, tel que prévu dans la politique d'aide aux organismes municipaux.

ADOPTÉE



14-05-073

### **MARCHE POUR LA VIE – SUPPORT FINANCIER**

IL EST PROPOSÉ par madame Jocelyne Wheelhouse, appuyé par monsieur Marcel Masse et unanimement résolu, d'autoriser le versement d'une aide financière de deux cents dollars (200 \$) à la Table de concertation de La Motte pour l'organisation de la Marche pour la Vie, tel que prévu dans la politique d'aide aux organismes municipaux.

ADOPTÉE

### **INTERVENTIONS DU PUBLIC**

Une période de temps est allouée aux interventions du public.

Monsieur Denis Choquette demande des informations concernant l'émission des permis de construction.

Madame Mélanie Bouchard demande de l'information concernant une lettre qu'elle a reçue de l'inspecteur municipal en lien avec la livraison locale et le stationnement d'un fardier dans les chemins municipaux. Des vérifications seront faites auprès de l'inspecteur municipal.

### **INFORMATIONS AVEC DÉCISION**

#### **PLAN D'ACTION DE DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE ET PLAN D'ACTION MARKETING TOURISTIQUE – COMMENTAIRE**

Les membres du conseil municipal ont pris connaissance du projet de plan de développement et de marketing touristique et n'ont aucun commentaire ou de demandes de bonification à émettre.

### **COMPTE-RENDUS**

#### **COMPTE-RENDU DU MAIRE SUR LA DERNIÈRE RENCONTRE DE LA TABLE DES MAIRES DE LA MRC D'ABITIBI**

Monsieur René Martineau, maire, nous informe qu'il y a eu une rencontre du Conseil d'Administration avec le nouveau préfet. La prochaine Table des maires aura lieu le mercredi 14 mai prochain.

#### **COMPTE-RENDU DE L'AGENTE DE DÉVELOPPEMENT :**

Le Conseil prend connaissance du compte-rendu des activités de l'agente de développement pour le mois d'avril 2014.

### **VOIRIE**

14-05-074

### **EMBAUCHE DES EMPLOYÉS SAISONNIERS**

IL EST PROPOSÉ par madame Marie-Hélène Massy-Émond, appuyé par monsieur Marcel Bourassa et unanimement résolu, d'autoriser l'embauche des employés saisonniers dès que la température le permettra et dès que nécessaires au bon fonctionnement de la Municipalité.

ADOPTÉE



14-05-075

**PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE DANS LE CADRE DU PROGRAMME D'AIDE À L'AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER MUNICIPAL**

CONSIDÉRANT QUE le chemin du lac La Motte a été endommagé par l'érosion des fossés sur une distance de 400 pieds sur les deux côtés du chemin et sur une distance de 100 pieds sur le chemin du Portage Ouest et que l'installation d'une membrane de type géotextile ainsi que de l'encochement avec de la pierre de 4 à 6 pouces est nécessaire;

CONSIDÉRANT QUE nous avons besoin de changer un total de 5 traverses de chemin sur les chemins du Lac La Motte et Côte du Mille;

CONSIDÉRANT QUE du rechargement en concassé pour une quantité de 300 tonnes est nécessaire sur le chemin St-Luc;

CONSIDÉRANT QUE la correction d'une panse de bœufs est nécessaire sur le chemin du Portage Ouest;

CONSIDÉRANT QUE du drainage est nécessaire sur une distance de 1 kilomètre sur le chemin du Portage Est;

CONSIDÉRANT QUE l'ensemble de ces travaux sont estimés à cinquante-deux mille sept cent quatre-vingt-sept dollars (52 787 \$);

POUR CES MOTIFS :

IL EST PROPOSÉ par monsieur Marcel Bourassa, appuyé par monsieur Marcel Masse et unanimement résolu, d'acheminer à monsieur François Gendron, député d'Abitibi-Ouest, une demande d'aide financière dans le cadre du programme de l'Amélioration du Réseau routier municipal, pour un montant de trente-cinq mille dollars (35 000 \$).

ADOPTÉE

**GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES**

14-05-076

**ÉTUDE SUR LES ALTERNATIVES DE CUEILLETTE ET DE TRANSPORT DES MATIÈRES RÉSIDUELLES SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE DE LA MRC D'ABITIBI**

CONSIDÉRANT qu'il y a eu une séance d'information et discussion le 7 mai 2014 sur les alternatives de transport des matières résiduelles à la salle de Quilles Le Doublé;

CONSIDÉRANT que la Ville d'Amos et 13 municipalités sur 16 ont participé à la séance;

CONSIDÉRANT que l'objectif de la rencontre était de comprendre les besoins de l'ensemble des municipalités concernant la collecte et le transport des matières résiduelles;

CONSIDÉRANT que trois alternatives avec des exemples concrets ont été présentées lors de la séance d'information soit :

1. L'appel d'offre faite par la MRC;
2. La municipalisation des services par la MRC;
3. Le partenariat privé/public (PPP);

CONSIDÉRANT que trois alternatives de gestion ont été exposées lors de la séance d'information soit :



1. La déclaration de compétence;
2. La délégation de compétence;
3. L'entente intermunicipale;

CONSIDÉRANT que l'ensemble des interventions des participants indiquait que les municipalités semblent prêtes à poursuivre l'étude du dossier;

CONSIDÉRANT qu'une étude est nécessaire pour connaître les avantages et les inconvénients des chacune des alternatives incluant un estimé des coûts;

POUR CES MOTIFS :

IL EST PROPOSÉ par monsieur Marcel Masse, appuyé par madame Mariette Savard et unanimement résolu, de demander à la MRC d'Abitibi de réaliser une étude sur les alternatives de cueillette et de transport des matières résiduelles sur l'ensemble du territoire de la MRC d'Abitibi;

ADOPTÉE

### **PROTECTION INCENDIE**

14-05-077

#### **REPRÉSENTANT AUPRÈS DU COMITÉ INCENDIE DE RIVIÈRE-HÉVA /LA MOTTE**

IL EST PROPOSÉ par madame Jocelyne Wheelhouse, appuyé par monsieur Marcel Bourassa et unanimement résolu, d'informer la Municipalité de Rivière-Héva que monsieur Marcel Masse et Réal Guay ont été nommée respectivement à titre de représentant du conseil et représentant des pompiers afin e de siéger sur le comité incendie de Rivière-Héva/La Motte.

ADOPTÉE

### **AFFAIRES NOUVELLES**

#### **CORRESPONDANCE BIBLIOTHÈQUE**

Madame Marie-Hélène Massy-Émond demande de recevoir, par courriel, tous les documents en lien avec les champs de responsabilité qu'ils lui ont été attribués avant les rencontres.

### **FINANCES ET ADMINISTRATION**

#### **DÉPÔT DE L'ÉTAT DES ENCAISSEMENTS ET DES DÉBOURSÉS**

Le Conseil prend acte du dépôt des encaissements et des déboursés pour le mois d'avril 2014.

14-05-078

#### **APPROBATION DES COMPTES**

IL EST PROPOSÉ par madame Jocelyne Wheelhouse, appuyée par madame Marie-Hélène Massy-Émond et unanimement résolue, que les comptes du mois d'avril 2014 soient et sont approuvés et que le paiement en soit autorisé pour la somme de quarante-deux mille sept cent soixante-dix-sept dollars et seize sous. (42 778.16 \$)

ADOPTÉE

#### **DÉPÔT DE L'ÉTAT COMPARATIF DES REVENUS ET DES DÉPENSES**

Le conseil prend acte du dépôt de l'état comparatif des revenus et des dépenses au 30 avril 2014.



14-05-079 **DÉPÔT DES ÉTATS FINANCIERS DE LA BIBLIOTHÈQUE DE LA MOTTE**

IL EST PROPOSÉ, par madame Mariette Savard, appuyé par monsieur Marcel Bourassa et unanimement résolu, d'autoriser le versement d'un montant de cinq cent soixante dollars (560,00 \$) a titre de contribution municipale pour l'année 2014 tel que prévue budget.

ADOPTÉE

14-05-080 **FONDS AGRIESPRIT DE FAC**

ATTENDU QUE la cour d'école sert également de parc d'amusement pour la population;

ATTENDU QU'il est recommandé de réaménager la cour de l'école afin de répondre davantage au besoin des élèves;

ATTENDU QUE le réaménagement de la cour profiterait grandement aux citoyens de La Motte;

POUR CES MOTIFS :

IL EST PROPOSÉ, par monsieur Bertrand Francoeur, appuyé par monsieur Marcel Masse et unanimement résolu, d'autoriser le dépôt d'un projet de réaménagement de la cour de l'école auprès du fond AgriEsprit de FAC.

ADOPTÉE

14-05-081 **AFFECTATION DU FONDS DE ROULEMENT POUR L'ANNÉE 2013**

IL EST PROPOSÉ, par monsieur Marcel Bourassa, appuyé par monsieur Bertrand Francoeur et unanimement résolu, d'affecter un montant de quatorze mille dollars (14 000 \$) au fonds de roulement pour combler l'achat de la rétrocaveuse, de rembourser sur une période de 5 ans et de commencer le remboursement en 2015.

ADOPTÉE

14-05-082 **VENTE D'UN IMMEUBLE – CADASTRE 4 593 274**

IL EST PROPOSÉ, par madame Mariette Savard, appuyé par monsieur Marcel Bourassa et unanimement résolu, d'autoriser la mise en vente du lot 4 593 274 (26p du rang 6, canton La Motte), de faire paraître une annonce dans le journal Le Citoyen de l'Harricana pour une période de deux semaines, d'envoyée un média poste sans adresse aux citoyens de La Motte et le l'afficher sur la Page FaceBook de la Municipalité.

ADOPTÉE

**QUESTIONS DU PUBLIC**

Madame Mélanie Bouchard, demande des informations concernant le déménagement ou la construction d'un commerce. La demande sera transmise à l'inspecteur municipal.

**CORRESPONDANCES À TITRE D'INFORMATION**

Une liste d'informations et de correspondances est déposée au Conseil pour qu'il puisse en prendre connaissance. Des informations supplémentaires seront fournies sur demande.



14-05-083

**LEVÉE DE LA SÉANCE**

IL EST PROPOSÉ par monsieur Bertrand Francoeur, appuyé par madame Marie-Hélène Massy-Émond et unanimement résolu, que LA SÉANCE SOIT LEVÉE.

Il est 21 h 15.

ADOPTÉE

---

Directrice générale  
et Secrétaire-trésorière

---

Maire

*« Je, René Martineau, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».*

---

**CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ**

Je, soussignée, certifie par les présentes qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses décrites dans les résolutions suivantes :

Signé ce vingtième jour de mai  
de l'an deux mille quatorze